

Avis sur le Troisième Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC 3) de la France (version française)

Conservation International Europe (CI-Europe) est une filiale de Conservation International, organisation internationale à but non lucratif. Dans le cadre de la consultation publique sur le Troisième Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC3), nous partageons ici nos recommandations sur la mesure 20 de l'axe 1 (Déployer les solutions d'adaptation fondées sur la nature) et sur les mesures 42 et 43 de l'axe 4 (Protéger notre patrimoine naturel et culturel).

Recommandations générales :

- Il serait intéressant d'estimer un budget pour chaque mesure (beaucoup sont encore « à définir »).
- Chaque mesure pourrait être accompagnée d'une référence à l'objectif ou aux objectifs correspondants du [consensus des Émirats arabes unis \(EAU\) sur le climat](#) (objectif mondial en matière d'adaptation).
- Nous accueillons positivement la mise en place d'un suivi plus précis que les PNACC précédents, car nous pensons qu'il est important de disposer d'un cadre de suivi et d'évaluation ainsi que d'indicateurs clés pour chaque mesure.

Recommandations pour l'axe 1 - mesure 20: Déployer des solutions d'adaptation fondées sur la nature

1. Recommandations pour l'action 1 - Mettre en place un cadre commun de comparaison entre les solutions d'adaptation basées sur la nature (SafN) et ingénierie « grise », notamment sur les risques liés à l'eau

- Dans l'analyse coûts-avantages des solutions fondées sur la nature par rapport aux infrastructures grises, nous recommandons de prendre en compte les multiples avantages que la nature peut offrir au-delà de la réduction des risques climatiques (sociaux, économiques, environnementaux, y compris la séquestration du carbone, les avantages pour la santé et l'atténuation des pandémies) et le savoir-faire disponible au niveau local.
- Il serait également important d'envisager des solutions d'adaptation hybrides qui combinent des approches vertes (par exemple, la protection ou la restauration des écosystèmes) et grises, qui peuvent souvent être plus efficaces que des solutions d'adaptation purement grises. Dans le cadre de la stratégie de CI visant à surmonter ces types d'obstacles, nous nous sommes lancés dans le développement d'un [outil d'analyse coûts-avantages pour les infrastructures vertes et grises](#). L'outil quantifie les co-bénéfices des SafN et des infrastructures grises et vertes, et tient compte des multiples avantages que procurent les écosystèmes. Il est basé sur une approche de triple bilan afin de quantifier les coûts et bénéfices sociaux, environnementaux et économiques des investissements dans les infrastructures. L'outil et le guide de l'utilisateur sont disponibles sur le site web de la Communauté de pratique mondiale vert-gris.

2. Recommandations pour l'action 5 - Mobiliser, sensibiliser et diffuser les connaissances liées aux SaFN

- Nous recommandons d'adapter les résultats du transfert de connaissance et l'accessibilité de ces informations en tenant compte du contexte particulier et des besoins des différentes parties prenantes, notamment des personnes en situation de vulnérabilité, des communautés locales Outre-mer etc..
- Des réseaux de partage des connaissances ou des communautés de pratiques pourraient être envisagés, comme le propose l'IUCN, afin de relier les parties prenantes et favoriser l'apprentissage mutuel et la collaboration en matière de solutions fondées sur la nature.

3. Recommandations pour l'action 9 - Accompagner les maîtrises d'ouvrage et porteurs de projets SaFN

- Nous saluons l'inclusion de la prévention de la mal-adaptation en tant que considération clé dans les lignes directrices.
- Nous préconisons d'inclure dans les lignes directrices des indicateurs permettant d'évaluer les progrès et l'impact des solutions fondées sur la nature (systèmes de suivi et d'évaluation). Ces indicateurs pourraient s'aligner sur les lignes directrices de l'IUCN relatives aux solutions fondées sur la nature et / ou sur les objectifs du Cadre des Emirats Arabes Unis pour la résilience climatique mondiale. Ces lignes directrices pourraient soutenir la mise en œuvre d'un engagement inclusif des parties prenantes dans la planification de l'adaptation et des solutions fondées sur la nature (par exemple, en garantissant la participation significative des femmes, des jeunes et des personnes âgées).

4. Recommandations pour l'action 10 - Mobiliser des financements publics et privés en faveur des SaFN

- Nous saluons le soutien continu annoncé au Fonds vert pour le climat et encourageons la poursuite des investissements dans les projets relatifs à la nature et à l'adaptation. Ces derniers n'ont reçu qu'un soutien international limité à ce jour.
- Nous recommandons:
 - D'aligner la cartographie des possibilités de financement sur les objectifs du cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale afin d'assurer la cohérence et de maximiser l'impact.
 - De soutenir l'accès direct et simplifié des acteurs locaux .
 - De donner la priorité aux zones les plus vulnérables où les capacités d'adaptation sont limitées et où les écosystèmes dégradés sont vitaux pour le bien-être des populations qui dépendent fortement de la nature.
 - D'encourager les mécanismes de financement innovants, tels que les modèles de financement mixte, les obligations vertes ou le paiement des services écosystémiques, afin notamment de mobiliser des investissements du secteur privé dans les solutions fondées sur la nature.

Recommandations pour l'axe 4 – mesure 42: Favoriser l'adaptation et la résilience des milieux naturels et des espèces au changement climatique

1. Recommandations pour l'action 2 - Identifier les habitats et espèces vulnérables au changement climatique et les pertes de services écosystémiques associées à leur dégradation et/ou disparition, dont la résilience pourra être assurée par une levée de pression ou des actions de restauration active

- Lors de l'établissement des priorités, il serait important de prendre en considération les endroits où la nature représente la principale source de bien-être humain (par exemple,

pour l'énergie, la nourriture, les revenus, l'eau). La perte de ces écosystèmes causerait un préjudice important aux personnes qui en dépendent fortement.

- Dans de tels endroits, il pourrait égarer être envisagé une adaptation transformatrice susceptible de remodeler les interactions non durables entre l'homme et la nature, en dépassant les avantages matériels à court terme des écosystèmes, les approches de gestion cloisonnées et l'utilisation inéquitable des ressources naturelles, comme détaillé [ici](#).

2. Recommandations pour l'action 3 - Restaurer la morphologie des cours d'eau, des paysages annexes et des zones humides

- Il serait intéressant d'adopter une approche par bassin versant ou par paysage pour la restauration, qui incluerait non seulement les zones humides mais aussi les écosystèmes en amont tels que les forêts de montagne, qui jouent un rôle crucial dans le maintien de l'équilibre hydrologique.
- Outre la restauration des zones humides, les efforts pourraient également porter sur l'amélioration de la connectivité entre les écosystèmes aquatiques et terrestres afin de renforcer la biodiversité et la fonctionnalité des écosystèmes.

3. Recommandations pour l'action 4 - Faire de nos aires protégées les laboratoires de l'adaptation au changement climatique

- Nous recommandons que les risques climatiques et les mesures d'adaptation soient intégrés dans les plans de gestion des zones protégées.
- Lors de l'identification des risques climatiques pour les zones protégées, il serait également important de se concentrer sur les parties prenantes qui vivent ou ont des intérêts dans ces zones ou leurs environs (par exemple, les zones tampons) afin de garantir des stratégies d'adaptation inclusives et équitables.
- Dans le cadre de cet effort, nous proposons d'envisager la création de nouvelles zones protégées afin de couvrir un éventail de zones climatiques et d'habitats qui deviendront des refuges essentiels dans les scénarios climatiques futurs.
- Ceci pourrait se faire via la mise en place de corridors de migration et, le cas échéant, d'une migration assistée facilitée des espèces, pour aider à sauvegarder les zones les plus vulnérables aux effets du changement climatique.
- Dans le cadre des zones protégées en tant que laboratoire, il serait pertinent d'investir dans le suivi et l'évaluation à long terme afin d'évaluer les stratégies d'adaptation innovantes et de surveiller les réponses écologiques à long terme, ce qui permettrait de répliquer certaines approches vertueuses.

Recommandations pour l'axe 4 – mesure 43 : Protéger notre patrimoine naturel et culturel des impacts du changement climatique

1. Recommandations pour l'action 1 - Créer une cartographie des risques climatiques pour les patrimoines culturels

- Dans la cartographie du patrimoine culturel, il serait important d'inclure, en plus des éléments du patrimoine culturel matériel, le patrimoine culturel immatériel. Il s'agit des connaissances, du savoir-faire, des compétences, des pratiques et des représentations traditionnelles, en particulier celles qui sont directement liées à la nature et aux écosystèmes menacés par le changement climatique.
- Nous suggérons d'utiliser des approches participatives afin d'impliquer notamment les communautés locales, d'identifier et de documenter le patrimoine culturel matériel et immatériel menacé par le changement climatique. Cela permettrait de s'assurer que la cartographie reflète la diversité des perspectives et des priorités.

2. Recommandation pour l'action 6 - Accompagner un panel de sites patrimoniaux pour étudier leur vulnérabilité au changement climatique et tester des solutions d'adaptation

- Conformément à la recommandation ci-dessus, nous proposons d'inclure les aspects liés au patrimoine culturel immatériel.
- Lors de l'élaboration de solutions d'adaptation pour les sites du patrimoine culturel, nous pensons qu'il serait particulièrement important d'impliquer de manière significative les parties prenantes locales et leurs connaissances, en s'appuyant sur les connaissances traditionnelles locales liées aux risques du changement climatique et aux stratégies d'adaptation dans toutes les phases du cycle du projet (de la conception au suivi). Le soutien devrait inclure des mécanismes participatifs de suivi et d'évaluation qui permettraient aux communautés de suivre les résultats de l'adaptation et d'ajuster les stratégies si nécessaire.
- Enfin, il nous paraît important de garantir une appropriation et un leadership locaux afin de garantir que les solutions d'adaptation soient efficaces et durables.

